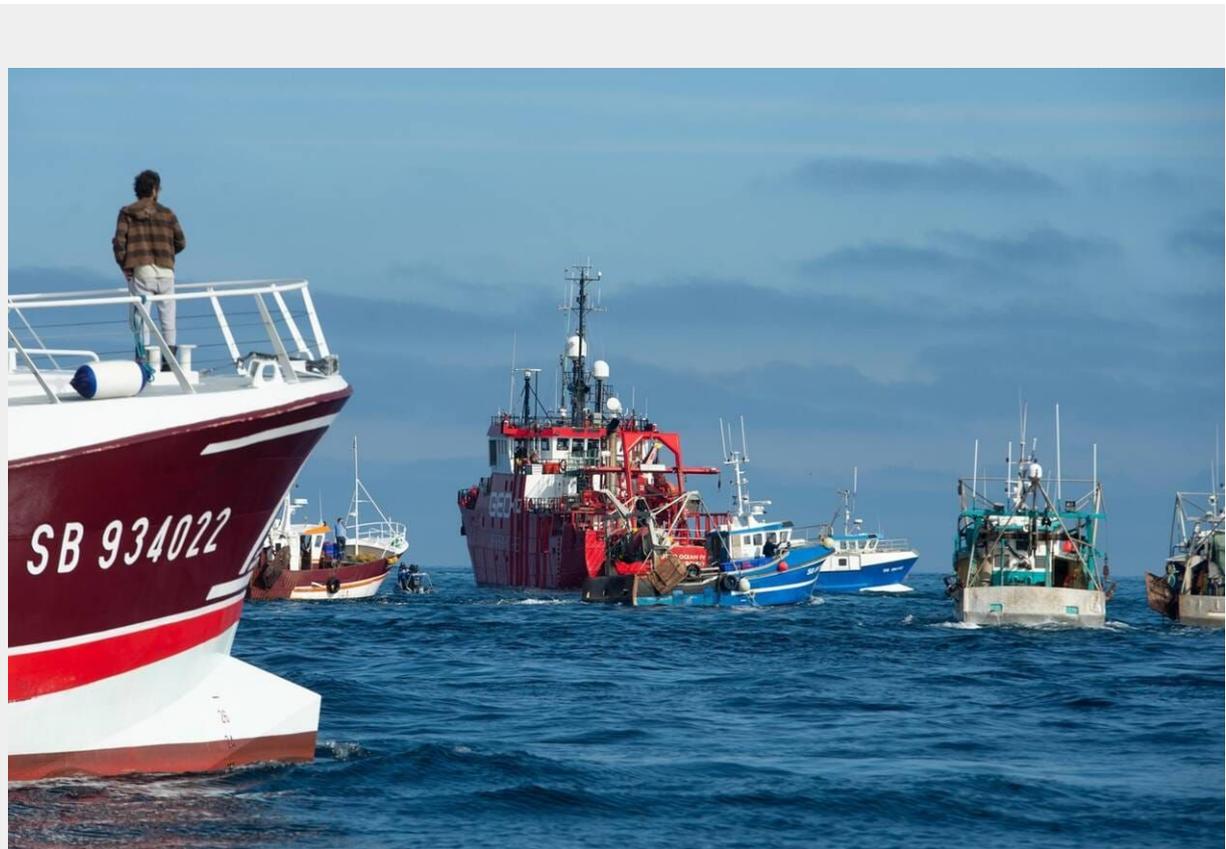


<https://www.ouest-france.fr/bretagne/saint-brieuc-22000/parc-eolien-en-baie-de-saint-brieuc/parc-eolien-en-baie-de-saint-brieuc-les-pecheurs-prets-a-bloquer-le-chantier-a820b65a-8d51-11eb-9743-bd7a58eda4bc>

Parc éolien en baie de Saint-Brieuc. Les pêcheurs prêts à bloquer le chantier

L'installation de 62 éoliennes en baie de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor) pourrait démarrer au mois d'avril 2021. Furieux, les pêcheurs du secteur se disent prêts à bloquer les navires qui doivent intervenir sur le chantier.



En mai 2020, les pêcheurs avaient déjà mené une action en mer, « escortant » un navire chargé de mener des études pour le raccordement du parc éolien. | DAVID ADEMAS / OUEST-FRANCE

Ouest-France/Brice DUPONT. Publié le 30/03/2021 à 19h15

Bataille navale en vue en baie de [Saint-Brieuc](#) (Côtes-d'Armor) ? Les prochaines semaines s'annoncent en tout cas cruciales pour [le projet de parc éolien en mer](#).

La société Ailes Marines, [filiale du géant espagnol de l'énergie Iberdrola](#), envisage le début de son chantier à la mi-avril. [Un chantier qui prévoit la construction de 62 éoliennes](#) à 16 km au large du cap Fréhel, censées produire de l'électricité à partir de la fin de l'année 2023.

Le porteur du projet attend juste le feu vert de la préfecture maritime, qui doit autoriser l'occupation du domaine maritime et définir les règles de navigation pendant le chantier. « **Nous sommes prêts à commencer l'installation des pieux en forant dans le sol, une phase qui doit durer environ un an et demi** », indique Emmanuel Rolin, directeur d'Ailes Marines. Des pieux sur lesquels seront ensuite fixées les fondations des éoliennes, à partir de 2022.

« Accueillir comme il se doit les navires »

Tout est prêt, mais les pêcheurs ne l'entendent pas de cette oreille. Déjà très remontés contre le projet, craignant les conséquences sur les ressources marines et jugeant les études d'impact insuffisantes, ils sont sortis furieux de la dernière réunion en préfecture des Côtes-d'Armor. « **On nous dit clairement que le plan industriel ne permet pas de définir le calendrier de construction avec les pêcheurs** », fustige Alain Coudray, président du comité départemental des pêches.

Quid des 75 km² de la zone d'implantation des éoliennes pendant les travaux ? Seront-ils accessibles à la pêche, alors que s'y trouve notamment une partie du gisement secondaire de coquilles Saint-Jacques ? « **Les engagements pris envers la profession ne sont pas respectés** », estime Alain Coudray.

Le comité des pêches demande ainsi à l'État l'abandon pur et simple du projet. Sinon, « **les marins pêcheurs se tiennent prêts pour accueillir comme il se doit les navires qui viendraient démarrer la construction de ce parc éolien.** »

Ailes Marines tente de calmer le jeu

Face à la fronde, Ailes Marines tente de calmer le jeu. Oui, les pêcheurs auront bien des contraintes pendant le chantier : une fois que les pieux seront installés, la navigation sera interdite, car trop dangereuse.

« **Mais l'idée n'est pas de fermer toute la zone en même temps**, assure Emmanuel Rollin. **On a défini l'emplacement des sept premières éoliennes, les lieux où on va démarrer. On propose aux pêcheurs de fermer ensuite au fur et à mesure, en évitant notamment toute une zone au sud du projet au départ.** »

Suffisant pour faire retomber la colère des pêcheurs ? La décision de l'État, via l'autorisation que doit donner la préfecture maritime, sera scrutée attentivement dans les semaines qui viennent.